Monts

p

d

v

1

d

si

au

la

th

tro

à

de

ou

êtr plic

t e

hés

pot

dor

me

dor

que

Pey

LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

La magie de Noël s'installe



SAMEDI. C'est samedi 3 décembre à 18 heures précises, qu'aura lieu la mise en lumière de la place du centre bourg par le Père Noël lui-même, pour les habitants et les enfants de La Croisille, qui sont toutes et tous invités, à venir découvrir la magie de Noël dans leur commune. Tout ce travail a été réalisé, comme tous les ans maintenant, avec les idées et sous la responsabilité de l'adjointe au maire Isabelle Bourliataud avec l'aide des employés du service technique municipal.

CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION CHATONS ET PE-LONS. L'assemblée générale de l'association Chatons et pelons (gym et danse) de Châteauneuf-la-Forêt aura lieu mercredi 7 décembre à 19 h 45, salle Bartholdi. Le bureau compte sur la présence de tous pour apporter idées, suggestions et soutien. Pour tous renseignements, contacter Sophie au 05.55.69.37.25 ou Danielle au 05.55.69.79.58. Rappel des horaires des cours : danse pour enfants (5 à 8 ans) le mercredi de 18 heures à 19 heures ; gym pour adultes le mercredi de 19 heures à 20 heures.

SAINT-AMAND-LE-PETIT

MAIRIE. La mairie sera ouverte jeudi 8 décembre de 13 h 30 à 16 h 30 et fermée le matin.

MARCHÉ DE LA SAINT-NICOLAS. L'association Saint-Amand Patrimoine et Histoire vous invite à leur traditionnel petit marché de la Saint-Nicolas ce dimanche 4 décembre. Une dizaine d'exposants sera présente : vins, apéritifs, fromage, foie gras, pains, brioche et pleins d'idées cadeaux... boissons chaudes, vin chaud, sandwichs et pâtisseries à déguster sur place et avec des chants de Noël à 15 heures, interprétés par la Chorale de Saint-Hilaire-les-Courbes. Rendez-vous à la mairie de 9 h 30 à 18 heures, Renseignements au 05.55.69.13 30 ou 05.55.69.17.35.

SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST

MAIRIE. Le secrétariat de la mairie sera exceptionnellement ouvert jeudi 8 décembre de 8 heures à 13 heures et fermé l'après-midi. En dehors des heures d'ouverture de la mairie, une permanence téléphonique est assurée par les élus en cas d'urgence, au numéro habituel de la mairie : 05.55.69.16.78.